

PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - A.V.F. MARSEILLE

du lundi 31 mars 2025

CAL des Martégales, 13 rue des Martégales, 13002 Marseille

Présents : 107

Procurations : 23

Les adhérents présents et représentés sont tous à jour de leur cotisation.

Selon les statuts, aucun quorum n'est exigé. L'assemblée générale peut donc se tenir régulièrement.

Les membres du CA sont tous présents ou représentés.

Secrétaire de séance : Ghislaine Tardieu, désignée par le CA en l'absence excusée de la secrétaire générale.

La Présidente, Brigitte RIERA-LUND, remercie les adhérents de leur participation à l'AGO par leur présence ou leur procuration et donne la parole à **Madame Sophie ROQUES**, adjointe au maire de Marseille, en charge de l'état-civil, d'Allô Mairie et de l'accueil des nouveaux Marseillais.

La Présidente rappelle que tous les documents règlementaires ont été transmis avec la convocation.

Ordre du jour :

- Approbation du PV de l'AGO du 4 avril 2024
- Rapport moral et d'activité
- Rapport financier au 31 décembre 2024
- Rapport du Vérificateur aux comptes
- Quitus aux Administrateurs
- Vote du budget 2025
- Montant de la cotisation annuelle
- Élection des Administrateurs

Début de l'AGO à 18h30

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">– 1^{ère} résolution : approbation du PV de l'AGO du 4 avril 2024 portant sur l'action et les comptes financiers 2023 de l'association . |
|--|

Le PV de l'AGO est approuvé à l'unanimité

Rapport moral et d'activité de l'année 2024

La mission des AVF de France est d'**Accueillir en priorité les nouveaux arrivants dans nos villes et les personnes en recherche de lien social pour favoriser la création et le développement d'un réseau relationnel.**

Fin décembre 2024, AVF Marseille comptait 318 adhérents, dont 76 nouveaux avec un taux de réadhésions s'élevant à 74 %.

L'action d'AVF Marseille continue d'être motivée par sa cohérence avec les objectifs du Projet associatif et ses 5 orientations, défini en 2021 et réactualisé en avril 2023.

1- Accueillir

présenté par Brigitte Riera-Lund, présidente

Objectif : accueillir et permettre aux nouveaux adhérents de se créer un réseau amical et aux anciens d'entretenir les liens.

Rappel des 5 étapes de l'accueil :

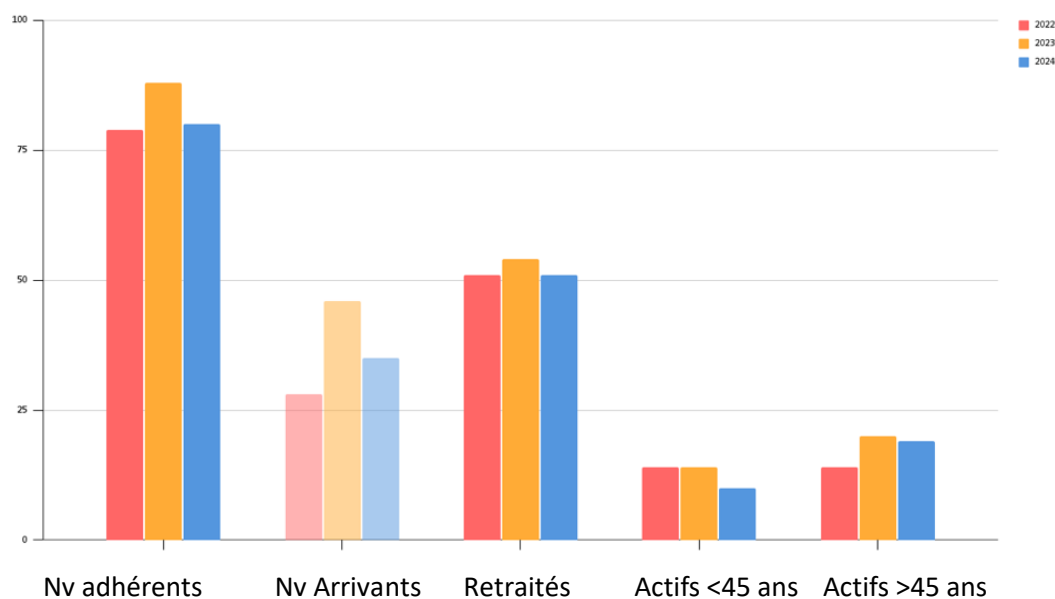
1. Le premier contact, la présentation de l'association, de son fonctionnement et de ses principes de priorité et de 100% bénévolat-adhérents.
2. La mise en relation lors d'événements mensuels et lors des participations d'essai à des animations.
3. L'intégration lors de toutes animations.
4. Le suivi des nouveaux adhérents pour s'assurer de leur satisfaction au bout de 6-8 mois.
5. Le suivi des retards de cotisation pour comprendre les raisons des non-réadhésions (Travail-Déménagement-Autres occupations).

Projets 2025 : ajout d'une 6^e étape : l'entretien du contact sur un an ou deux avec les adhérents en activité professionnelle (J/A) ne renouvelant pas leur adhésion. Objectif : leur futur retour, un jour, chez les AVF, ici ou ailleurs dans le réseau.

L'Accueil 2024 en chiffres : suivi de 305 contacts dont 120 issus des événements municipaux (Vivacité, cérémonies nouveaux arrivants) et 185 arrivés via notre site – avec un taux de 37% de conversion en adhérents.

La typologie des nouveaux adhérents reste stable, hormis la baisse proportionnelle de près de 10% des nouveaux arrivants qui pourrait découler de la mission élargie de notre réseau puisque les AVF accueillent dorénavant toutes personnes cherchant à se créer un réseau amical (même si les nouveaux arrivants restent notre priorité).

A noter également que cette année encore près de 50% des nouveaux adhérents se sont déclarés en activité professionnelle.



2- Rajeunir

présenté par Jean-François Normand, coordinateur des J/A

Objectif : faire que notre association perdure en augmentant la proportion d'actifs de tous âges et de nouveaux retraités.

Bilan 2024 :

Les J/A représentent 22% des adhérents.

L'équipe Accueil s'est renouvelée, ce qui a permis de doubler le nombre de verres en ville au 2e semestre et de rester, comme de coutume, actif pendant l'été.

Un groupe WhatsApp dédié aux J/A a été créé pour faciliter les échanges entre ces adhérents.

L'appli a été lancée. A ce jour : 155 inscrits (soit près de la moitié des adhérents)

Le programme papier des J/A a été révisé pour intégrer la nouvelle charte graphique.

Projets 2025 :

Élargissement à d'autres propositions de sorties telles que des escape games, des soirées karaoké, jeux, bowling....

Impression de cartes de visite à distribuer lors de participations à des événements extérieurs à AVF.

3- Motiver et fidéliser

présenté par Brigitte Riera-Lund, présidente

Objectif : fidéliser les bénévoles existants et encourager de nouvelles vocations pour qu'AVF perdure et reste dynamique et accueillante pour tous, y compris les anciens, et que l'équipe des administrateurs reste complète et efficace.

D'autant que le nombre d'adhérents a augmenté de 10% en deux ans : de 288 à 318 fin 2024 (333 au 31 mars 2025).

Rappel de ce que propose AVF pour soutenir ses bénévoles et les indécis :

- Une équipe de coordination des animateurs – avant et pendant l'engagement.
- Une réunion annuelle pour échanger et remémorer les attentes liées aux différents rôles.
- Des administrateurs qui analysent les nouvelles idées et peuvent aider à les mettre en place.
- Des adhérents encourageants et reconnaissants.
- Des formations.

4- Former

présenté par Anne-Marie Guillermet, responsable locale de formation

Objectif : contribuer à renforcer les compétences, à consolider les connaissances en prenant en compte divers problèmes, et les besoins des bénévoles stagiaires.

L'UNAVF élabore deux fois par an un programme de modules en visio que les URAVF coordonnent en lien avec les AVF Locaux. Ces sessions sont des moments d'échanges et de réflexions, dispensées par des formatrices professionnelles membres d'un AVF Local, qui apportent des solutions aux difficultés rencontrées par les stagiaires et aux erreurs à éviter. Sur forte demande, ces formations peuvent être proposées en présentiel.

Différents thèmes sont abordés en lien avec la mission AVF : Être accueillant(e), Vivre les valeurs de l'AVF, Gérer les conflits, etc. (liste disponible sur le site).

Par ailleurs, la Maison des associations propose des formations, notamment en Communication, Gouvernance, Recrutement et animation des bénévoles, etc.

Bilan 2024 : 8 formations ont été suivies dans le cadre du programme de l'UNAVF et de celui proposé par la Maison des associations de la ville de Marseille.

Projets 2025 :

- Adresser une newsletter aux adhérents informant des formations possibles.
- Une formation prévention des gestes de premiers secours est prévue si le nombre minimum de stagiaires est atteint.

5- Être une association unie et connue

présenté par Brigitte Riera-Lund, présidente

Nos actions en 2024 :

Actions de **cohésion** pour créer du lien entre adhérents :

- Soirée de remerciements des bénévoles • fin mai • 82 participants (nouveau)
- Dîner de fin de saison avant l'été • mi-juin • 56 participants
- Journée Tournoi de pétanque • fin juin • 36 participants
- Soirée dansante de fin d'année • mi-décembre • 73 participants

Actions de **cohésion et d'accueil**, c.-à-d. qui incluent les contacts et curieux de notre association :

- Tous les mois en soirée : buffets rencontres et verres en ville
- Tous les mois en journée : des accueils, permanences et cafés à thème
- Une journée Balade en bateau Marseille-La Ciotat • début octobre • 56 participants (nouveau)

Actions mêlant **cohésion et notoriété** :

- Exposition des talents artistiques de 32 adhérents • mi-octobre • 110 participants, le double par rapport à 2023 (avec comme nouveauté un vernissage)

Actions créatrices de **notoriété**, en collaboration avec les mairies marseillaises :

- Participation à la Cérémonie des Nouveaux arrivants de la mairie de Marseille • avril
- Participation à la Cérémonie des Nouveaux arrivants de la mairie du 6-8 • juin
- Participation à Vivacité • septembre
- Participation à la Cérémonie des Nouveaux arrivants de la mairie du 4-5 • octobre (annulée)
- Participation régulière aux rencontres inter-associatives de la Maison des associations

Projets 2025 :

Continuer d'entretenir nos liens avec les mairies de secteur et la mairie centrale.
Réitérer l'expérience de l'exposition des talents en réfléchissant à une meilleure communication.

Réfléchir à une présence hors centre ville, suite au constat d'un adhérent que nous y étions très peu actifs.

Nos Outils de communication :

En 2024, tous nos supports de communication ont été complètement réactualisés pour intégrer la nouvelle charte graphique.

Nos flyers ont continué d'être déposés dans la mairie du 1-7, à la Maison des associations et à l'Office du tourisme.

Notre groupe WhatsApp Dernière Minute compte dorénavant 155 membres, soit plus d'une trentaine de plus que fin 2023 grâce à un suivi efficace des écarts d'utilisation qui entraînaient nombre de désinscriptions.

Nous sommes toujours en recherche de bénévoles pour prendre en main notre page Facebook et notre profil Instagram.

Bilan des animations 2024

présenté par Keith Lund, coordinateur des animateurs

En 2024, près de **60 bénévoles**, soit 18 % de nos adhérents, ont animé une cinquantaine d'activités différentes et certains ont porté plusieurs chapeaux. L'année a enregistré 9 nouveaux animateurs, 2 nouvelles co-animatrices et 9 nouvelles animations régulières.

La répartition des inscriptions aux activités fut la suivante :

- 24% des inscriptions concernent le sport, dont près de 65% sont pour les randonnées et 20% pour la pétanque,
- les jeux et langues étrangères représentent toujours respectivement 16 % 18 %,
- les activités culturelles et créatives : 26%,
- le bien-être et la cuisine totalisent 4%,
- la rubrique convivialité reste stable avec 13% des inscrits et inclut les buffets rencontres, les verres en ville, les repas et les cafés à thème.

Il est rappelé qu'AVF Marseille est toujours à la recherche de nouveaux animateurs et de nouvelles propositions, y compris à des horaires compatibles avec ceux des J/A, d'autant plus que le nombre d'adhérents a augmenté et qu'AVF ne propose que ce que ses adhérents veulent bien organiser.

— 2^e résolution : approbation du rapport moral et d'activité
Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité

Rapport financier de l'année 2024 • Principaux éléments

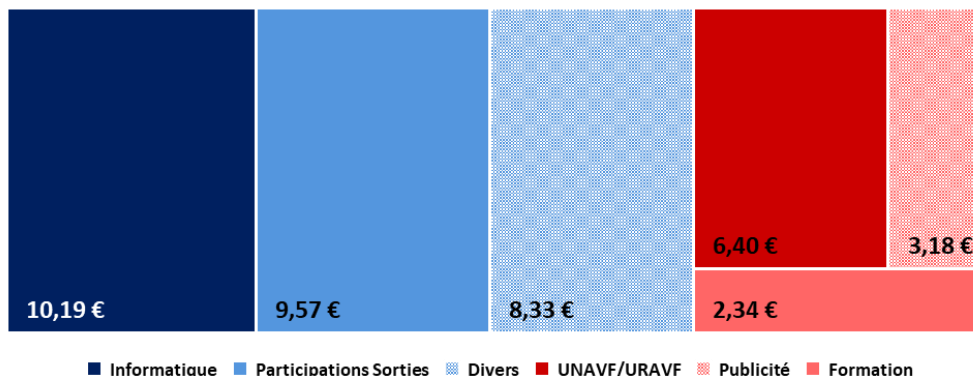
présenté par Rémy Villalard, trésorier

Réalisé 2024

Les charges brutes se montent à près de 18 000€. Après prises en compte de la reprise de provisions, les charges nettes ont totalisé **14 447€** (11 989€ en 2023).

- Le principal poste est **l'informatique** : **3 679€** soit 25% du total. Il comprend le 1^{er} amortissement de l'appli mobile pour 2 308€.
- Les **participations** de l'association aux différents événements de cohésion se montent à **3 456€**, soit 24 % du total.
- Le poste **divers** de 3 010€ (21%) regroupe 3 principales charges: la nouvelle facturation des salles (**1 014€**), le poste Banque, télécom et assurances (**844€**), et un litige avec Reuter pour l'utilisation abusive d'une image (**350€**).
- Les **cotisations** payées au Groupe AVF, à la Sacem et la Cité des Associations se montent à **2 311 € / 16 %**.
- Les **dépenses publicitaires** totalisent **1 147€ / 16%**.
- Les **dépenses formation** atteignent **843€ / 6%**.

Ramenées au montant d'une cotisation de 40€, les charges se répartissent ainsi :



Les **produits** de l'année atteignent **15 873 €** (en hausse de +1 073€ sur le budget) et reposent sur 3 composantes :

- Les **cotisations comptabilisées : 12 254 € (77 % du total)**
- Les **subventions : 2 500 € (16 % du total)** Mairie et Département
- Les **intérêts financiers : 1 118€ (7 %)** grâce à un taux de rémunération de 3% sur le livret Bleu (à noter que ce taux a été ramené à 2,40% au 1^{er} février 2025).

Au final le réalisé dégage un **léger excédent de 1 426€**.

La **contribution des bénévoles totalise 3 739 heures valorisées à 61 854€** (équivalent smic + charges sociales + congés).

Au 31/12/2024, la **trésorerie** se monte à **42 793 €**.

Une question est posée par une adhérente : comment les animateurs comptent-ils leurs heures de bénévolat ? Réponse donnée par le coordinateur des animateurs : en additionnant le temps de préparation et le temps de l'animation. Le temps de transport en est exclu.

— 3^e résolution : approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
La troisième résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés (une abstention)

Vérificateur des comptes.

L'AGO du 4 avril 2024 avait ratifié la nomination de Sylvie Selve comme vérificatrice des comptes. Le contrôle a été effectué sur pièces. La vérificatrice des comptes certifie les comptes réguliers et sincères.

— 4^e résolution : renouvellement de la mission de Sylvie Selve à la vérification des comptes
La quatrième résolution est adoptée à l'unanimité

— 5^e résolution : Quitus aux administrateurs pour leur gestion
La cinquième résolution est adoptée à l'unanimité

Budget 2025

Le budget 2025 a été modifié par le CA en décembre 2024 en raison de 2 éléments :

- La décision des mairies de secteur de facturer l'utilisation des salles à compter de septembre dernier a un impact significatif sur nos charges (+3 400€ soit de +26% sur l'ensemble de nos charges).
- Deux membres de l'association participeront au congrès national de Clermont-Ferrand avec une charge associée mais couvert totalement par une politique de provisionnement pluriannuel (1 560 €) qui permet de neutraliser cette charge.

Le total des charges nettes est ainsi projeté à **17 800€**.

Le financement de cette augmentation se fera en déposant une 3^{ème} demande de subvention auprès du Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA) pour porter le total des subventions demandées à 5 000€.

— 6^e résolution : ratification du budget 2025 amendé
La sixième résolution est adoptée à l'unanimité

Budget 2026

- Le budget 2026 reprend les données du budget 2025. Sa validation permettra de déposer à l'automne les demandes de subvention.

– 7^e résolution : approbation du budget 2026
La septième résolution est adoptée à l'unanimité

– 8^e résolution : fixation des montants de la cotisation annuelle (inchangés depuis 10 ans)
o Adhésion individuelle : 40 €
o Adhésion couple : 70 €
o Adhésion étudiant : 20 €
La huitième résolution est adoptée à l'unanimité

Élection du nouveau Conseil d'administration *présentée par Brigitte Riera-Lund, présidente*

Il est rappelé que le conseil d'administration des AVF fonctionne selon des mandats de trois ans – 2025 est une année électorale – et que le vote se fait par liste – AVF Marseille a une seule liste à présenter.

Quatre administrateurs ne renouvellent pas leur mandat : Marine Beurier, Françoise Sorin, Maryvonne Ballester et Anne-Marie Guillermet.

Les 9 candidats au renouvellement sont : Paul Donato, Christian Fauchier, Jacques Hansé, Keith Lund, Jeanne Nobile, Jean-François Normand, Brigitte Riera-Lund, Ghislaine Tardieu, Rémy Villalard.

Les 4 nouveaux candidats se présentent, qui sont tous déjà bénévoles actifs dans l'association : Johan Evrard, Priscilla Flandin, Martine Meizel, Lydia Salazar-Carrasco.

La liste de 13 candidats est élue à l'unanimité.

La présidente a donné rendez-vous aux administrateurs fin avril pour l'élection du Bureau et l'attribution des rôles au sein du Conseil d'administration. Les adhérents peuvent déjà voir la nouvelle composition sur la page dédiée du site.

L'ensemble des points prévus à l'ordre du jour ayant été traité, la Présidente clôt la réunion en invitant les adhérents présents au buffet dînatoire offert par AVF Marseille et préparé et cuisiné par de nombreux adhérents.

Fin de l'AGO à 19h30



Brigitte RIERA-LUND

Présidente



Ghislaine TARDIEU

Secrétaire de séance